

Obligation du brassard rétro-réfléchissant :

La FFMC se mobilise !

Pour exiger le retrait du décret, qui à partir du 1er janvier 2013, rendra obligatoire pour les motocyclistes et leurs passagers circulant sur des deux-roues motorisés de plus de 125 cm³ le port en toutes circonstances d'un brassard rétro réfléchissant, **la FFMC 13 a mené hier soir, vendredi 16 novembre, une opération « coup de poing ».**, dans le cadre d'une mobilisation nationale (avec des actions effectuées par les 83 antennes départementales de la FFMC)

Les adhérents de la FFMC 13 ont symboliquement « décoré » la statue de David à Marseille en l'affublant d'un gilet jaune, ainsi que d'une banderole et d'affiches rappelant que le problème de visibilité des 2RM n'est pas lié à la supposée « invisibilité » des motards, mais au fait que les conducteurs ne sont pas assez attentifs les uns aux autres. Un équipement de haute visibilité n'y changera rien puisque c'est d'abord une question de comportement.

Puis ils se sont rendus devant la préfecture à Marseille pour rendre « fluo » le bassin qui se trouve devant (à l'aide d'un produit non nocif et biodégradable)

Par ces actions symboliques la FFMC 13 entend ainsi démontrer l'inutilité de cette énième mesure stigmatisant les usagers de deux roues motorisés, et permettre à leur colère de s'exprimer.

La FFMC dénonce également ce qui est une mauvaise réponse à une bonne question, celle de la perception des usagers en 2RM par les autres usagers insuffisamment formés à la coexistence avec des 2RM de plus en plus nombreux dans le trafic. Il est temps de « réfléchir » autrement à une vraie politique de sécurité routière en lieu et place de cette surenchère réglementaire qui ne résoudra rien !

Rappelons que les motards ont déjà l'obligation de rouler avec le phare allumé en toutes circonstances et que nos casques sont homologués avec quatre autocollants rétro-réfléchissants. De plus, la plupart des équipements de moto comportent déjà des éléments rétro-réfléchissants.

La FFMC reste et restera mobilisée jusqu'au retrait pur et simple de ce décret et n'hésitera pas à renouveler ce genre d'opération pour ouvrir les yeux de nos dirigeants. Monsieur Valls la balle est dans votre camp !